



Projet de Réajustement pour circulation lourde

Légende



TRANSIT



EXCEPTÉ
LIVRAISON
LOCALE



LIVRAISON
LOCALE
SEULEMENT

— Circulation lourde interdite

Le panneau E-123-12, indique une obligation aux camions, aux véhicules de transport d'équipement et aux véhicules-outils en transit de poursuivre leur route dans la direction indiquée par la flèche.

Le panneau E-130-20, interdit la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils, sauf pour effectuer une livraison locale telle qu'elle est définie dans l'article 291.1 du Code.

Le panneau E-130-24 assure la continuité de la livraison locale sur un chemin interdit et constitue un rappel au camionneur.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

HÔTEL DE VILLE

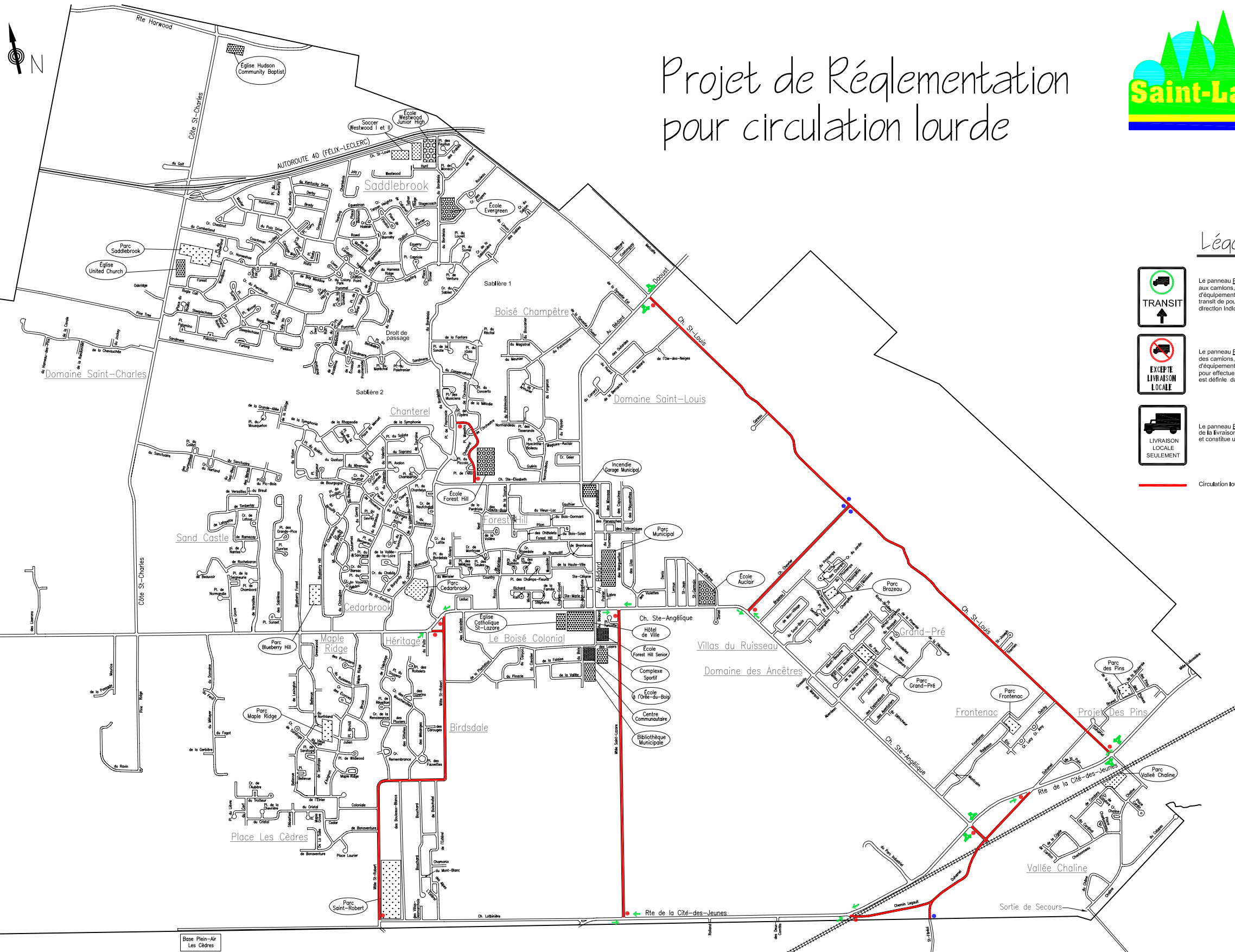
1960 chemin Sainte-Angelique
Saint-Lazare, Qc. J7T 3A3
Tél. (450) 424-8000 Fax (450) 455-4712
Heures de bureau
du lundi au vendredi 9h à 17h

SURETÉ DU QUÉBEC

SECTEUR OUEST (lundi au vendredi)
Tél. 456-3883
SECTEUR EST (après 17h et fin de semaine)
Tél. 424-1212

INCENDIES Tél. 424-1114

URGENCES 911



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Green Maple Hill

Ch. Ste-Angelique

Rte. 201

Mtée Ste-Angelique

ÉCHELLE : AUCUNE
RÉVISION : MAI 2007

Base Plein-Air
Les Cèdres

Sortie de Secours